

 <p><b>AGGLO Étampois Sud-Essonne</b> www.caese.fr</p>	<p align="center"><b>Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne</b> Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire <b>Conseil Communautaire du 27 avril 2026</b></p> <p align="center"><i>Rapporteur : Monsieur Fabrice JAOUEN</i></p>	<p align="center"><b>CA-DEL-2026- 75</b></p>
---	--	--

**Vote de la grille tarifaire 2026 de la part variable de la TEOMi  
périmètre relatif au SIRTOM Sud-Francilien**

L'an deux-mille-vingt-six, le vingt-sept avril, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle des Fêtes de Pussay, à 19h00, sous la présidence de Monsieur Johann MITTELHAUSSER.

Nombre de conseillers en exercice : 77.

Conseillers présents physiquement : Mesdames et Messieurs Eric MEYER, Johann MITTELHAUSSER, Frédéricque SABOURIN-MICHEL, Dominique VAURY, Patricia AMBROSIO-TADI, Denis YANNOU, Nicolas ANDRE, Danielle BENECH, Evelyne THOUEMENT, Johanne LEIGNADIER, Patrice KOPACZ, Marc HERREMAN, Michel MORICHON, Francis TEYCHINE, Jean-Louis CHANDELLIER, Christine BOURREAU, Maxime RONDU, Jérôme DESNOUE, Henri BELLIER, Marjolaine PELÉ, Gilles BAYART, Virginie TARTARIN, Guy ALDEGUER, Morgane BLOT, Rémy THOUVENOT, Géraldine PATARD, Bésart BLAKAJ, Isabelle MYTYCH, Victor HENNEBELLE, Fatimata BÂ, Régis DARRIBERE, Marie-Aline MULARD, Bastien SORET, Patricia BEAUPERE, Assane SARR, Paola LENDORMY, Thomas GAURET, Mostefa GHENAÏM, Séverine PETITPIERRE, Mohamed SAROUNI, Mathieu HILLAIRE, Camille BINET-DEZERT, Giovanni CHAFA, Annie-Claude MOZZANI, Kevin LE FOLL, Messaoud HAMMOU, Sandra DA MOTA, Georges BONTEMPS, Guy CROSNIER, Guy DESMURS, Sylvie VASSET, Philippe DELAVEAU, Cynthia SAVARIT, Laurence BUREAU, Angéline CIANCI, Alexandre-Stéphane HAAS, Catherine COME, Eric CAVERS, Bernard DIONNET, Michaël MERIGOT, Carole MISSAULT, Fabien BIDAULT, Grégory COURTAS, Sylvie GUILLOT, Huguette DENIS, Fabrice JAOUEN, Danielle PECHIN, Christèle DELOISON, Valérie GALOPIN, Stéphane DEMEULEMEESTER, Jean PERTHUIS (71).

Conseillers ayant donné procuration : Mesdames et Messieurs Mathilde DESAUTY (par procuration à Paola LENDORMY), Ghania IDRI (par procuration à Patricia BEAUPERE), Olivier SIGMAN (par procuration à Gilles BAYART), Aïcha AHRAOUI (par procuration à Messaoud HAMMOU), Laureen FRESSARD (par procuration à Alexandre-Stéphane HAAS), Patrick THUILLIER (par procuration à Guy DESMURS) (6).

Secrétaire de séance : Madame Carole MISSAULT

Le Conseil Communautaire, sur le rapport de Monsieur Fabrice JAOUEN,

VU la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'arrêté préfectoral n° 2024-PREF.DRCL/241 du 23 octobre 2024 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne,

VU la délibération du Comité syndical du SIRTOM Sud-Francilien du 4 décembre 2025,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ PAR 70 VOIX POUR** (Eric MEYER, Johann MITTELHAUSSER, Fredérique SABOURIN-MICHEL, Dominique VAURY, Patricia AMBROSIO-TADI, Denis YANNOU, Nicolas ANDRE, Danielle BENECH, Evelyne THOUEMENT, Johanne LEIGNADIER, Patrice KOPACZ, Marc HERREMAN, Michel MORICHON, François TEYCHINE, Jean-Louis CHANDELLIER, Christine BOURREAU, Maxime RONDU, Jérôme DESNOUE, Henri BELLIER, Marjolaine PELÉ, Gilles BAYART, Virginie TARTARIN, Guy ALDEGUER, Morgane BLOT, Rémy THOUVENOT, Géraldine PATARD, Bésart BLAKAJ, Isabelle MYTYCH, Victor HENNEBELLE, Fatimata BÂ, Régis DARRIBERE, Marie-Aline MULARD, Bastien SORET, Patricia BEAUPERE, Assane SARR, Paola LENDORMY, Thomas GAURET, Ghania IDRI (par procuration à Patricia BEAUPERE), Mostefa GHENAÏM, Séverine PETITPIERRE, Mohamed SAROUNI, Mathilde DESAUTY (par procuration à Paola LENDORMY), Olivier SIGMAN (par procuration à Gilles BAYART), Sandra DA MOTA, Georges BONTEMPS, Guy CROSNIER, Guy DESMURS, Sylvie VASSET, Patrick THUILLIER (par procuration à Guy DESMURS), Philippe DELAVEAU, Cynthia SAVARIT, Laurence BUREAU, Angéline CIANCI, Alexandre-Stéphane HAAS, Catherine COME, Eric CAVERS, Laureen FRESSARD (par procuration à Alexandre-Stéphane HAAS), Bernard DIONNET, Michaël MERIGOT, Carole MISSAULT, Fabien BIDAULT, Grégory COURTAS, Sylvie GUILLOT, Huguette DENIS, Fabrice JAOUEN, Danielle PECHIN, Christèle DELOISON, Valérie GALOPIN, Stéphane DEMEULEMEESTER, Jean PERTHUIS), et **7 ABSTENTIONS** (Mathieu HILLAIRE, Camille BINET-DEZERT, Giovanni CHAAFA, Annie-Claude MOZZANI, Kevin LE FOLL, Messaoud HAMMOU, Aïcha AHRAOUI (par procuration à Messaoud HAMMOU));

**VOTE** les tarifs de la part incitative de la TEOMi conformément aux termes de la délibération du Comité syndicat du SIRTOM Sud-Francilien du 4 décembre 2025, comme suit :

Grille tarifaire 2026 de la part variable pour 18 levées du bac d'ordures ménagère									
140L		240L		360L		660L		Sacs rouges	
PV	LS	PV	LS	PV	LS	PV	LS	Rouleau	Traitement
20 €	3,74 €	34 €	6,38 €	51 €	9,46 €	94 €	17,38 €	6 €	11 €

PV : part variable LV : levée supplémentaire L : litre

Grille tarifaire 2026 dotation bacs OM et tri

Volume bacs	Tarifs/€
140L	47
240L	48
360L	71
660L	190

**DIT** que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la CAESE, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Le Tribunal Administratif de Versailles peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible depuis le site internet : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Le Président de l'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne est chargé d'exécuter la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits et ont signé les membres présents.



La Secrétaire,

Carole MISSAULT



Le Président,

Johann MITTELHAUSSER

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission au contrôle de légalité le **05 MAI 2026** et sa publication le **05 MAI 2026**